

tage de la dernière guerre, ont modifié la situation du tout au tout. Certaines modifications ont été apportées dans d'autres affectations. Avant la guerre, l'assistance aux chômeurs constituait l'un des postes de dépenses les plus considérables. L'affectation correspondante n'est pas aussi importante de nos jours; notre contribution à l'assurance-chômage a remplacé cette dépense. J'estime que pour établir une comparaison utile, il faudrait nécessairement voir quelles dépenses nous occasionnent actuellement les services qui existaient avant la guerre, même s'ils ont pris de l'ampleur.

J'ai demandé de me préparer un état des dépenses pour l'année 1938-1939, abstraction faite de la défense, des pensions et autres prestations aux anciens combattants, ainsi que du service de la dette nationale, et de m'indiquer le coût estimatif de services comparables pour la présente année financière, à l'exclusion des trois mêmes éléments, ainsi que de tous les services ou chefs de dépenses établis depuis 1939, par exemple, les allocations familiales et les subventions versées aux provinces pour le loyer de certains domaines d'imposition que nous exploitons à leur place. Or, en 1938-1939, ces dépenses se sont élevées à 326 millions de dollars, soit à \$29.20 par tête, tandis que pour 1951-1952, le montant estimatif en est de 719 millions, soit \$55.80 par tête. L'augmentation par tête est donc de l'ordre de 91 p. 100, soit un peu plus que la hausse de l'indice du coût de la vie et un peu moins que celle de l'indice des salaires.

Cela démontre, je crois, que le Gouvernement a passablement bien réglé ses dépenses à l'égard des services en cause. Il faut reconnaître, par exemple, qu'un service comme celui du Contrôleur du Trésor doit accomplir quatre fois plus de travail qu'en 1939, car il doit vérifier l'à-propos des dépenses et le détail des écritures relatives aux nouveaux services. Le ministère du Revenu national doit rendre compte, après l'avoir perçu, d'un revenu quatre fois plus considérable qu'avant 1939. Je préférerais sans doute que l'augmentation fût moins forte, mais je n'en estime pas moins que nous avons assez bien comprimé les frais généraux qui s'imposent pour faire face à l'expansion considérable des affaires de la nation.

Que peut-on faire en vue d'enrayer l'inflation? J'espère que la poussée inflationniste ne se prolongera pas. Dans plusieurs de nos journaux nous avons vu récemment des annonces de réductions de prix, dont quelques-unes découlent du discours du trône, où il est question de rendre illégale la fixation des prix de revente. On m'informe qu'il y a des stocks assez importants dans tout le pays...

[Le très hon. M. St-Laurent.]

**M. MacInnis:** Alors pourquoi les prix montent-ils?

**Le très hon. M. St-Laurent:** Parce qu'il y a des gens,—et je ne parle pas de mon honorable ami ni de moi-même,—qui ont de l'argent qu'ils préfèrent ne pas garder et achètent à un prix élevé. Durant la guerre, nous avions les régies, mais bien que les prix fussent réglementés, nous avions également un sentiment vivant de patriotisme qui poussait les gens à consacrer une grande partie de l'argent qu'ils gagnaient alors à l'achat d'obligations de l'État. Le fait même que la liste de paie est plus considérable, ou a augmenté à un rythme même plus rapide que celui de la hausse des prix, démontre que l'argent est là. Quand existe ce déséquilibre entre le montant de pouvoir d'achat et la quantité de marchandises et de services à vendre, à moins que les impôts ou l'épargne ne l'absorbent, une pression s'exerce sur les prix. Bien des gens sont d'avis qu'un grand nombre de personnes s'occupant de la distribution de services et de marchandises s'inquiètent quelque peu au sujet de leurs stocks actuels. Je ne suis pas personnellement au courant de ces stocks, mais on me dit qu'ils sont anormalement élevés et qu'on ne les gardera pas en magasin, même s'il faut en sacrifier une partie à un bénéfice moins élevé.

Dans une économie libre, on ne peut maintenir les prix à un niveau fixe, bien qu'il soit inquiétant de les abaisser ou de les relever beaucoup. La déflation, quand elle se produit, est aussi pénible que l'inflation. L'idéal serait de réaliser un équilibre approprié entre l'offre et le pouvoir d'achat; cependant, aucun de nous, à l'exception peut-être de l'honorable représentant de Lethbridge (M. Blackmore), ne possède la formule qui permettrait de maintenir en tout temps l'équilibre approprié.

**M. Blackmore:** Bravo!

**Le très hon. M. St-Laurent:** Il ne faut pas oublier qu'en édifiant cette puissance conjuguée des nations libres, afin de mettre sur pied une force capable d'enrayer l'agression, nous utilisons une certaine partie de la production annuelle, sans diminuer la puissance d'achat, sauf au moyen des impôts.

Dans l'état actuel des choses, il nous incombe à tous de créer une force qui prévendra l'agression. Ce n'est pas un devoir que nous pouvons rejeter sur le voisin. C'est une tâche à laquelle nous devons tous contribuer, en nous passant de certaines choses que nous aimerions posséder et que nous pourrions nous payer s'il ne nous semblait pas préférable de consacrer cette partie de notre production nationale à l'effort conjoint qui vise à maintenir la paix dans le monde.